

BULLETIN
DE LA SECTION FRANCAISE
DU CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHES
D'ARCHEOLOGIE CHTHONIENNE

Fasc. 3

Sommaire	
M. BOIREL - Topographie souterraine	p. 3
Bibliographie	p. 10
Communications	p. 16
Rectificatifs, félicitations	p. 20
Informations	p. 21

OCTOBRE 1969

Rédaction - Administration: CIRAC, 11 rue Guy de la Brosse
Paris 5

Gérant de la publication: M. Claude LORENZ

Prix au numéro 3 francs; abonnement annuel 10 francs.

Le compte-compte-rendu du V^e Symposium
qui s'est tenu à Limoges en Juillet,
paraîtra dans le prochain bulletin.

Changement d'adresse :

Section Française du C. I . R . A . C .
et Monsieur Cl. LORENZ

ancienne adresse : II rue Guy de la Brosse
75 - Paris - 5ème -

Nouvelle Adresse : 18 rue du Card. Lemoine
75 - Paris - 5ème -

M. BOIRE : TOPOGRAPHIE SOUTERRAINE - LES LEVERS DE PLANS
RAPIDES EN SOUTERRAIN.

CONDITIONS DU TRAVAIL EN SOUTERRAIN.

En général, lorsque le chercheur est averti de la découverte d'un souterrain, ce dernier se trouve bien souvent sur un site d'accès difficile pour un véhicule et l'explorateur doit prévoir de ne pouvoir disposer que d'outils ou d'appareils de mesure et d'éclairage susceptibles d'être apportés à dos d'homme.

De plus l'exploration doit être rapide, parfois l'air confiné interdit un séjour trop prolongé, mais le plus souvent l'ouvrage à étudier est parfois très éloigné du domicile de l'explorateur, et pour un déplacement d'une journée ou d'une demi-journée le temps de trajet diminue d'autant le temps à consacrer au site.

Pour ces différentes raisons les appareils de mesure habituellement utilisés pour les levés de plans en surface ou en souterrain doivent être réduits au minimum et il est possible de faire des relevés avec une précision suffisante en disposant du matériel suivant :

- une boussole,
- deux décamètres à ruban gradués en cm,
- un rapporteur 180° d'au moins 20 cm de diamètre,
- quelques clous de charpentier ou piquets de tente de camping,
- crayon et papier sur un support rigide (le crayon à bille se refuse souvent à écrire dans l'ambiance humide et fraîche des souterrains, à moins que la bille ne s'encrasse par

la boue dont les mains sont vite recouvertes).

Les appareils à visée optique tels que le théodolite, boussole de mine, déclinatoire etc., sont pratiquement inutilisables vu le peu de lumière fourni par les éclairages portatifs, tandis que l'humidité et la boue des souterrains risquent de détériorer rapidement ces instruments fragiles et coûteux. De plus pour une mesure précise il est nécessaire de monter certains appareils sur un pied, il est alors pratiquement impossible d'évoluer dans les couloirs étroits ou les goulots.

Pour un maximum de rapidité dans le lever du plan de l'ouvrage il vaut mieux opérer à deux personnes, une effectuant les mesures et dictant les mensurations à la seconde qui les transcrit. L'expérience nous permet de préconiser un éclairage d'ambiance le plus puissant possible (lampe à acétylène, butane camping, projecteur électrique alimenté par accumulateurs, ou bougies), et en plus un éclairage individuel. Dans ce dernier cas une lampe frontale permet l'éclairage d'un point précis tout en laissant les mains libres - (lecture des dimensions ou des angles au rapporteur, transcription des coordonnées).

PLANIMETRIE SOUTERRAINE (planche 1)

UTILISATION DE LA BOUSSOLE.

L'explorateur qui évolue sous terre doit se rappeler qu'il est complètement entouré par le terrain et que le sol contient parfois des éléments magnétiques qui peuvent solliciter l'aiguille aimantée de la boussole et fausser la mesure.

Dans tous les cas où cela est possible, il vaut mieux prendre à l'air libre l'orientation du couloir d'accès et faire ensuite des mesures d'angle au rapporteur.

Si la mesure de l'orientation n'est pas possible de l'extérieur, tendre un décamètre en ligne droite le plus long possible dans le souterrain, mesurer l'orientation en différents

points de cet axe, et faire une moyenne.

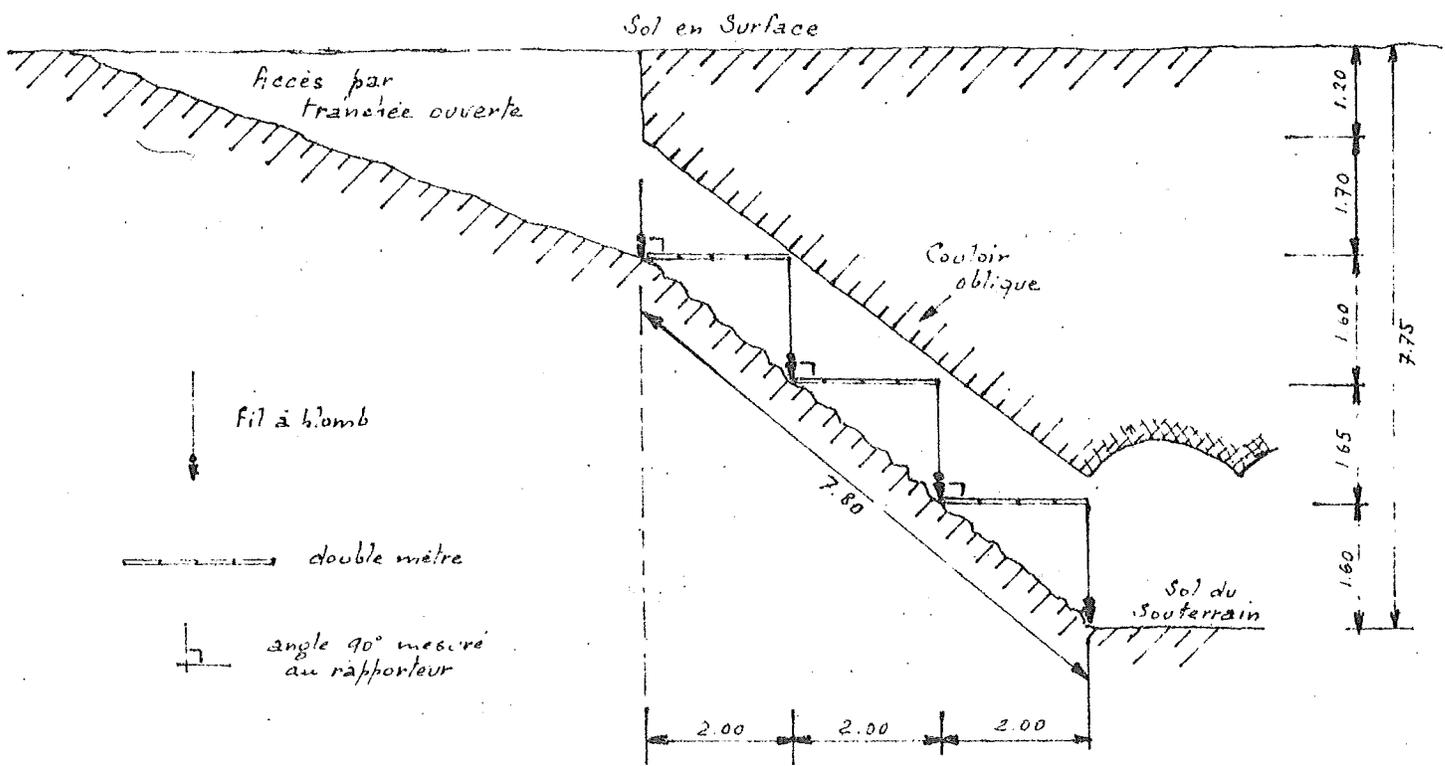
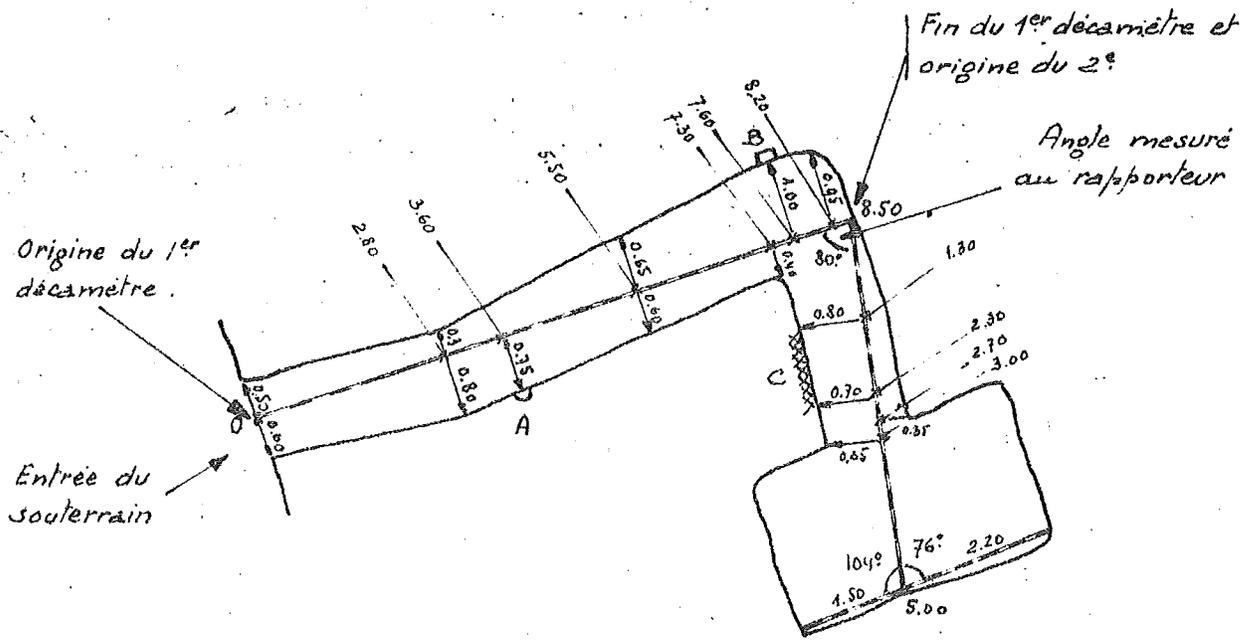
RELEVÉ DU CANEVAS DE BASE.

Il est utile de faire une exploration rapide des lieux afin de déterminer leur importance pour savoir sur quelle partie de la feuille de papier commencer le dessin et définir l'échelle de réduction, ces deux critères destinés à éviter d'avoir à utiliser plusieurs feuilles pour le même plan. A titre indicatif la plupart des souterrains de Beauce ont une longueur totale comprise entre 5 et 20 mètres.

- Commencer les mesures en plantant dans le sol, au centre de l'ouverture d'accès, un clou ou un piquet.
- A ce point d'origine, attacher l'extrémité du décimètre à ruban et dérouler le ruban le plus loin possible en ligne droite. (Il est indifférent que le ruban soit parallèle ou non aux parois).
- Planter un second repère (clou ou piquet) à l'extrémité d'arrivée du décimètre et laisser le tout en place, le ruban du décimètre servant d'axe de référence.
- A l'aide de la boussole mesurer soigneusement et noter l'orientation de cet axe.
- Considérer tous les points remarquables des parois (irrégularités concaves ou convexes, diaclases, angles de salles ou couloirs, alvéoles, logettes, conduits etc.) qui se trouvent à proximité du décimètre déroulé et à l'aide de l'équerre ou du rapporteur élever une perpendiculaire de l'axe du ruban au point considéré.
- Noter la distance entre l'origine du ruban et le départ de la perpendiculaire.
- Mesurer, à l'aide du second décimètre, et noter la distance entre le ruban et le point à localiser.

A défaut de points caractéristiques (cas de couloirs ou salles à parois rectilignes) élever une perpendiculaire tous les 1 ou 2 mètres et mesurer la distance ruban-paroi et

planche 1



la distance entre l'origine du ruban et le point départ de la perpendiculaire. Plus il y aura de points mesurés, plus le relevé sera précis.

Arrivé à l'extrémité du premier décamètre, accrocher le départ du second décamètre au repère précédemment planté et dérouler le ruban en ligne droite le plus loin possible. Planter un repère à l'extrémité du ruban.

Mesurer avec soin, au rapporteur, l'angle formé par les deux décamètres à leur point de jonction.

Il est possible ensuite de retirer le premier décamètre qui sera utilisé pour mesurer la distance entre les points caractéristiques des parois et le ruban déroulé formant axe de référence comme il est dit plus avant.

Continuer par la même méthode pour l'ensemble de l'ouvrage à mesurer en prenant bien soin de mesurer les angles au rapporteur, pour chaque changement d'axe.

Le relevé de ce canevas de base, s'il est fait soigneusement, est suffisant à lui seul pour réaliser par la suite le plan du souterrain mais il est recommandé de relever également les longueurs et largeurs des couloirs et salles afin de contrôler par cette seconde méthode les mesures précédentes et accroître ainsi la précision des mesures.

NOTES PRISES IN SITU.

Il est souhaitable que l'explorateur à qui est confiée la tâche de transcrire les coordonnées dictées par son compagnon dispose d'une feuille de papier la plus grande possible mais dont les dimensions soient compatibles avec les évolutions autorisées par les dimensions du terrain.

Un format 21x27 est un minimum - un format 27x42 est souhaitable mais parfois trop grand.

Sur cette feuille essayer de tracer le plan complet du souterrain avec toutes les dimensions relevées, en conservant le maximum d'emplacements blancs autour du tracé.

Ces emplacements serviront à écrire les observations complémentaires faites au fur et à mesure de l'exploration :

- hauteur de voûte (sur sol vierge ou sur éboulis) en différents points
- tracé de la forme des voûtes et dimensions en coupe
- points remarquables - exemple :

- A - Niche rectangulaire : largeur: hauteur:
profondeur: distance du sol à la base de la niche
- B - Conduit vertical circulaire, aveugle : diamètre:
profondeur: percé dans le plafond à
(telle distance) des parois les plus voisines.
- C - Mur maçonné : largeur: hauteur:
- D - Goulot circulaire : diamètre: longueur:
distance du sol à la base du goulot
- E - Banquette : hauteur: largeur: profondeur:
hauteur de la banquette à la voûte

Les lettres mises en début de ces notes étant inscrites également sur le plan pour permettre une identification rapide sans surcharger le dessin.

ALTIMETRIE SOUTERRAINE (planche 1)

Les souterrains, tout au moins ceux de Beauce, semblent avoir été creusés en conservant un sol horizontal dans les couloirs et les salles. Une différence de niveau de quelques dizaines de cm entre deux sols horizontaux voisins est facilement appréciable surtout si la transition est une paroi verticale ou des marches.

Il est plus difficile de mesurer les pentes formées par les éboulis ou le couloir d'accès.

Le éboulis étant une déformation plus récente de l'ouvrage primitif, leur mesure est à négliger dans la plupart des cas.

L'accès au souterrain peut être un puits vertical ou un couloir oblique.

Dans le cas d'un puits vertical dérouler, depuis la surface du sol, un décamètre à ruban légèrement lesté jusqu'à ce que l'extrémité touche le fond et lire directement sur le ruban la graduation correspondant à la profondeur.

Dans le cas d'un couloir oblique utiliser un double mètre rigide ou à défaut le décamètre à ruban, le rapporteur et un fil à plomb (ou ruban du décamètre lesté)

- Mettre le fil à plomb contre une des parois d'accès.
- Au niveau du sol supérieur, déterminer l'horizontale avec le rapporteur, et tracer cette horizontale sur la paroi en utilisant le double mètre rigide.

Du point obtenu deux mètres plus loin, descendre le fil à plomb jusqu'au sol et mesurer la hauteur verticale.

Reprendre ensuite une nouvelle ligne horizontale avec le rapporteur et le double mètre.

Reprendre la verticale au fil à plomb à l'extrémité du double mètre et ainsi de suite jusqu'au sol horizontal du souterrain.

L'addition de toutes les mesures horizontales donne la longueur, en plan, du couloir oblique, l'addition de toutes les hauteurs verticales donne la profondeur totale.

Il est recommandé de mesurer, avec le décamètre, la longueur totale du couloir oblique, du niveau du sol supérieur au niveau du sol inférieur, pour permettre le contrôle par recoupement des mesures précédentes.

TRACE DU PLAN.

Il est recommandé de mettre au propre les notes prises sur le site le plus rapidement possible après le retour de l'exploration alors que le souvenir du site est encore bien en mémoire. Il est souhaitable également qu'à cette occasion, tous

les participants à l'exploration se réunissent pour confronter leurs observations.

Une bonne mise en page d'un plan du souterrain se fait sur une feuille de format commercial 21x27 ou 21x29,7, format pratique pour classement, photocopie ou reproduction.

L'échelle de reproduction 1 cm pour 1 m permet un dessin lisible et aéré.

Inscrire sur la feuille où sera dessiné le plan :

- la localisation du site : lieu-dit, commune, département,
- l'orientation. Par souci de normalisation des plans, le Nord doit correspondre à la partie haute de la page,
- l'échelle de reproduction - Ne pas écrire Echelle: 1 cm pour 1 m, ou Echelle: $x/100^e$ mais reproduire graphiquement l'échelle de reproduction - Les plans pouvant être par la suite réduits par procédés photographiques, seule l'échelle graphique permet alors de restituer les dimensions du document original.
- la date du relevé.

Tracer ensuite le canevas de base relevé sur le site en utilisant crayon, double décimètre, rapporteur etc. selon l'équipement de chacun en tenant compte :

- de l'orientation du site et de la feuille
- de l'échelle de réduction.

Le tracé du canevas de base donne un dessin en arêtes de poisson et il n'y a plus qu'à dessiner le contour des parois autour de ce tracé en se reportant aux dimensions complémentaires et aux notes prises in situ.

Le contour des parois étant trop irrégulier, le dessin doit être fait à main levée sans utiliser de règle.

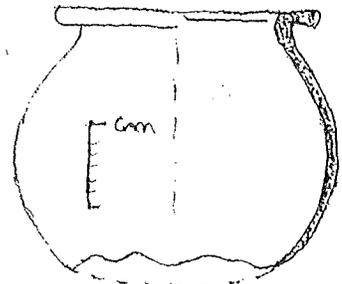
Se reporter à la revue CHTHONIA N°1 ainsi qu'à la feuille de liaison N°13 de la Section Française du C.I.R.A. qui définissent les normes et appellations à employer dans la réalisation des plans de souterrains.

BIBLIOGRAPHIE

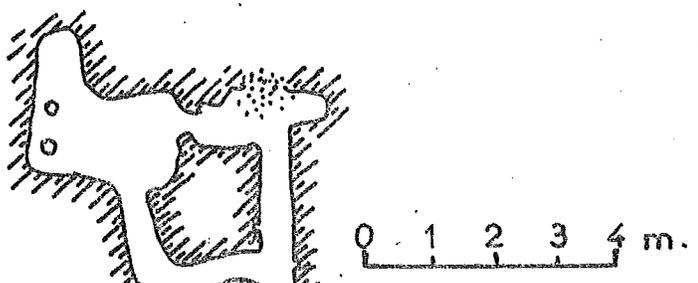
LEMOUZI, n° 29 - Janvier 1969.

PROSPECTION ANHISTORIQUE DANS LE CANTON DE CORREZE.

- p. 63-65. Commune de CORREZE. (planche 2)
Souterrain se dirigeant vers l'église, "il présente diverses niches, alvéoles (pour niches d'éclairage) et deux conduits verticaux (pour bouches d'aération, terme jugé trop impératif) A mi-parcours, un égout le traverse. Le rituel galet, dont l'usure évoque un broyon, y a été trouvé."
Des fosses sont associées à ce souterrain. On y a trouvé des tessons de céramique employée du X^e au XV^e s., un mors de bride de fer, de type gaulois, un carreau d'arbalète.
- p. 67. Commune de VITRAC. Lieu-dit de Chaleix. (planche 2)
Souterrain comportant un silo latéral (S), cas assez rare, mais qui n'est pas exceptionnel.
- P. 67. Commune de SARRAN. Souterrain de Monteil.
Ensemble complexe avec fermetures diverses, goulot, silos ou fosses intérieures etc...
- p. 67. Commune de SARRAN, à Salvaneix. (planche 2)
Souterrain dont "l'entrée actuelle aurait été une salle circulaire aux parois maçonnées...ce peut être un conduit d'évacuation des eaux, car le souterrain possède une source. L'analogie de cet élément avec certains aqueducs est frappante".
- p. 65. Commune de SAINT AUGUSTIN. Tourondel I. (planche 3)
"Boyau en fer à cheval de 22 mètres de long, percé de trois conduits verticaux. Une carrière (C) en a percé la voûte".
Tourondel 2. (planche 2). "Souterrain circulaire de 20 mètres de diamètre. Le puits P. devait être l'entrée. Il possède trois alvéoles". Ne faudrait-il pas lire : 20 mètres de circonférence ?
- p. 67. Commune de MERIGNAC : à Agnoux. (planche 3)
Souterrain en fer à cheval "Une des galeries est effondrée et il présente une niche circulaire et un conduit vertical".
- p. 69. Commune de MONCEAU-SUR-DORDOGNE; à Bros. (planche 3)
"D'une longueur de 15 mètres, il présente un conduit vertical inachevé et une niche circulaire de 1 m sur 1,20 m pour une hauteur de 0,80 m.
- p. 69. Commune de BENAYES. A 200 m environ du château de Forsac. (planche 2)
"Souterrain du type cache dont le boyau d'accès à demi remblayé mène ... à une sorte de déambulatoire en fer à cheval s'ouvrant au Sud sur une petite salle basse (1,10 m sur 1,45 m)". Nous avons recueilli quelques tessons d'olla à l'entrée; ils proviennent



CORREZE



égout

N.



SARRAN
Salvaneix



VITRAC
Chaleix

d'un très beau spécimen dont on peut trouver ci-dessus un essai de reconstitution."

Le rapporteur ajoute "ce monument reste pour nous énigmatique".

LEMOUZI, n° 30 - Avril 1969, p. 159 (planche 3)

Commune de TROCHE (Corrèze); souterrain de Farges. (planche 2)

" Ce monument visité sur une centaine de mètres semble appartenir, malgré ses effondrements, au type des souterrains circulaires avec boyau adventif d'accès. Son principal intérêt est une grande niche d'1,50 m de diamètre. Cette dimension assez extraordinaire pour un tel aménagement porterait à la considérer comme une salle...L'entrée primitive du souterrain subsisterait encore dans un talus, à quelques mètres de l'effondrement E qui permit la découverte".

Pour l'estimation de la précision, voir ci-dessus : souterrain de Tourondel 2, commune de SAINT AUGUSTIN.

SOCIETE HISTORIQUE ET REGIONALISTE DE LA HAUTE ET MOYENNE CORREZE.
fasc.3, 1968, L'ARCHEOLOGIE EN BAS LIMOUSIN.

-p. 69. Commune de NAVES, à Moussours. (planche 4)

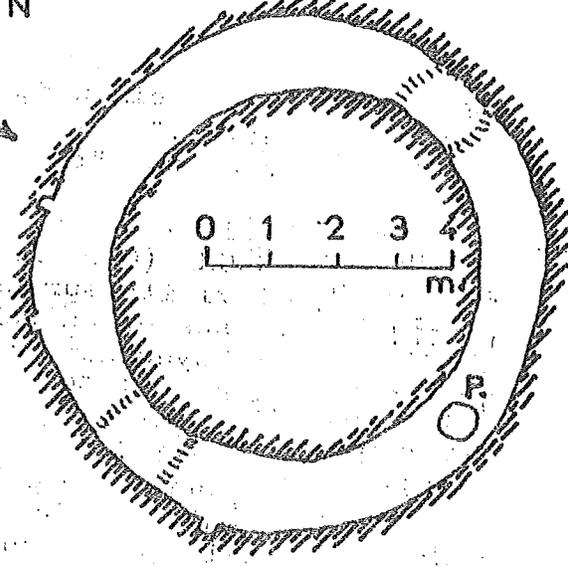
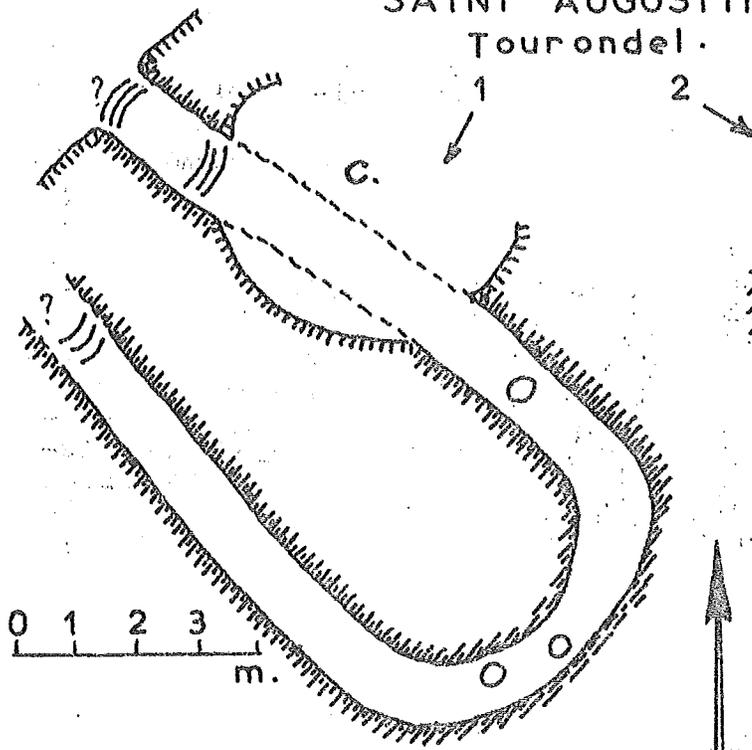
On notera un long goulot (4 m); une galerie inondée (0,80 m de hauteur d'eau) par une source visible dans une excavation S; une cavité semblerait avoir servi de four comme en témoignent la présence d'une cheminée et les traces de feu abondant sur les parois. "De plus, deux entailles placées sur la galerie principale et à un mètre de part et d'autre de l'entrée de cette cavité, montrent encore des traces d'argile. Elles paraissent avoir permis d'isoler cette partie de l'ouvrage du reste du monument. De l'argile durcie par le feu a été également recueillie dans un petite excavation voisine.

-p. 72-76. Commune de CHAMBOULIVE, village de Chassang. (planche 4)

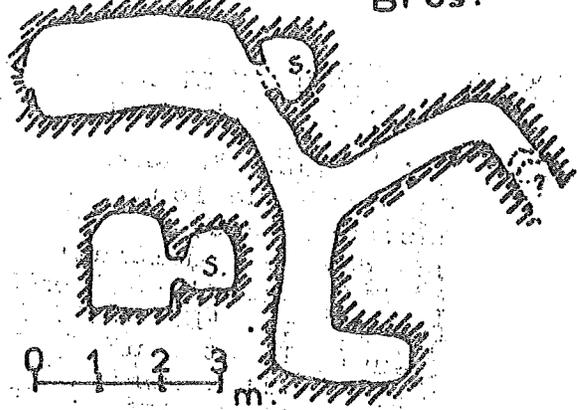
Galerie découverte lors de la construction d'une maison. L'eau y a apporté une épaisse couche de boue.

"L'accès de l'escalier paraissait avoir été obstrué avec de la terre et des pierres ou apparaissaient, çà et là, quelques tessons de poterie, des traces de feu et des plaques de charbon de bois. Non loin, une sorte de bûcher (B) se signalait par une surface couverte de charbon dans lequel se mélaient des déchets organiques. Sur l'emplacement de la maison, 7 fosses ovoïdes, taillées dans le tuf, furent examinées: diamètre entre 1,10 et 1,30 m; profondeur moyenne 1,50 m à laquelle il faut ajouter les 0,60 m de terre végétale. Sur la partie supérieure nous avons relevé un amoncellement de briques, plus bas des cendres, des scories, des tessons de poterie grossière et des matières organiques plus ou moins carbonisées, surtout au fond; leur remplissage nous a paru systématique. Nous avons noté de plus l'existence d'un silo à proximité du départ de

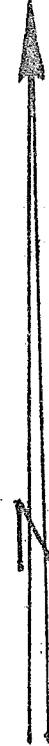
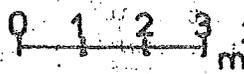
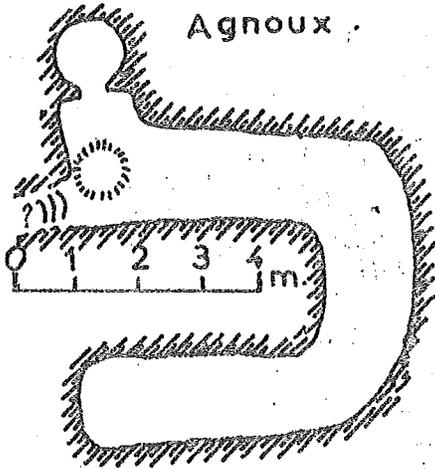
SAINT AUGUSTIN
Tourondel .



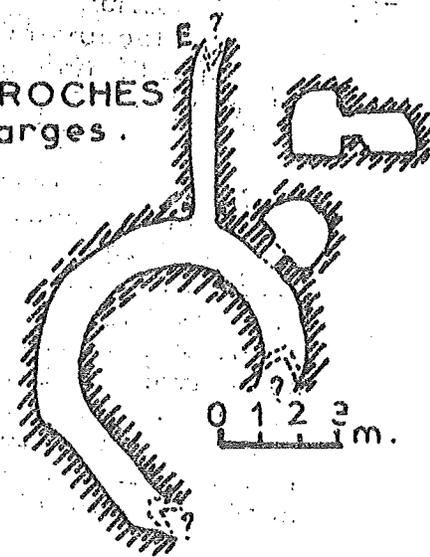
MONCEAU sur DORDOGNE
Bros .



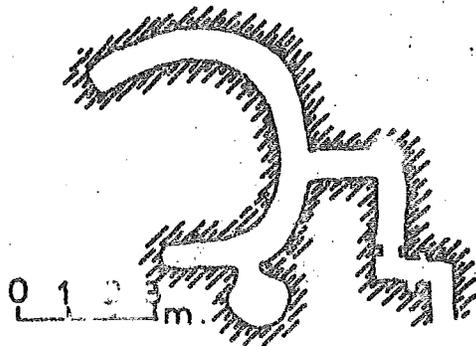
MERIGNAC l' EGLISE
Agnoux .



TROCHES
Farges .



BENAYES Forsac .



l'escalier, ce qui tendrait à prouver que le souterrain-refuge était destiné à tenir le rôle d'hypogée. Ces 7 fosses étaient reconnues de façon certaine à l'intérieur du rectangle de 12,60 m sur 9,40 m qui couvre la maison. Des traces de feu indiquaient la présence de nombreux autres silos ainsi que de petites fosses à l'intérieur et même à l'extérieur de la construction nouvelle. Elles ont pu faire l'objet d'une étude systématique".

Les précisions et conclusions de M. H. BOUDRIE ne nous étonneront pas : "Le matériel comprend des tessons de poterie grossière appartenant à des ollae de couleur grisâtre, portant toutes la trace du feu... une fusaïole, un fragment de meule de grès rouge... Pour le charbon, le carbone 14 a donné une ancienneté de 460 ans (\pm 100 ans)... La comparaison des tessons de poterie apporte un autre élément non négligeable : ceux de CHASSANG (poterie grise et grossière exclusivement) sont semblables à ceux du "souterrain-refuge" de SAINT-SALVADOUR, et à ceux qui font partie des collections archéologiques de feu J.B. BRUNIE. L'ancienneté de ces derniers, recueillis dans le canton de CORREZE par notre Président-Fondateur, peu après les années 1930, doit donc être considérablement diminuée : il était alors d'usage de les dire gaulois...

"Il semblerait que nous puissions voir dans ces vestiges, non un simple refuge construit et utilisé par les hommes lors d'une période troublée de l'histoire, les guerres de Cent-Ans ou de Religion qui se rapportent, en partie au moins, à l'intervalle 1390-1590, ci-dessus défini, mais plutôt à des vestiges dont la destination était culturelle et funéraire. Les silos à offrandes, leurs ollae brisées intentionnellement et les matières organiques carbonisées sont là pour le confirmer"... "L'étude des vestiges anhistoriques, qui présupposent fréquemment une idée culturelle et surtout funéraire, rejoint celle de l'ethnographie et du folklore de la région".

-p. 70-72. Commune de MADRANGES. (planche 4)

P = puits à eau récent.

T = trou d'aération récemment agrandi obliquement pour servir d'accès.

G = goulot de 0,50 m de hauteur comme de largeur.

et M. BOUDRIE de dire très justement : ces refuges "qui n'offrent qu'un seul accès, sont des cachettes peu sûres dans lesquelles les occupants risquaient fort de périr enfumés. Et, selon le témoignage de FLORUS, cette mésaventure arriva aux Aquitains pendant la Guerre des Gaules. Partir en forêt, quand l'envahisseur arrive, était plus sage".

LEMOUZI, Juillet 1968, pages 236-240.

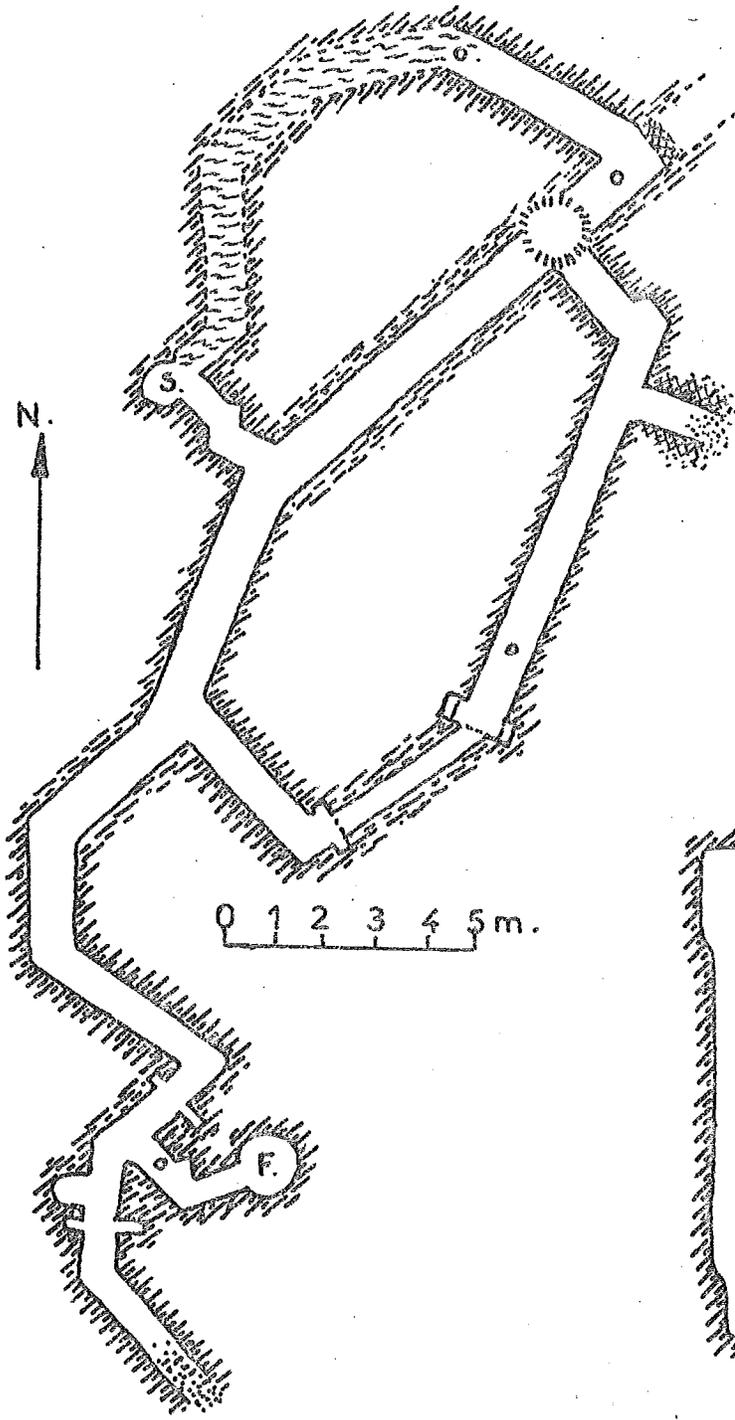
ARCHEOLOGIE SOUTERRAINE DANS LE CANTON DE LA-ROCHE-CANILLAC.

A l'occasion de la découverte d'un souterrain au lieu-dit LE

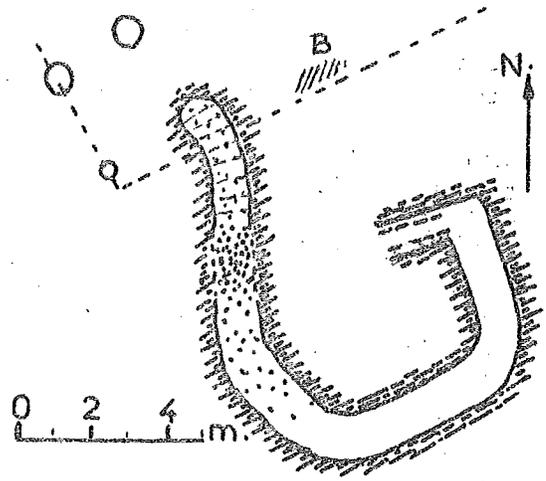
TEIL commune de MARCILLAC-LA-CROISILLE, le rapporteur écrit

"Il semble que nos ancêtres avaient ainsi aménagé les sous-sols environnant leur habitat, ou le château, ou l'église, dans un

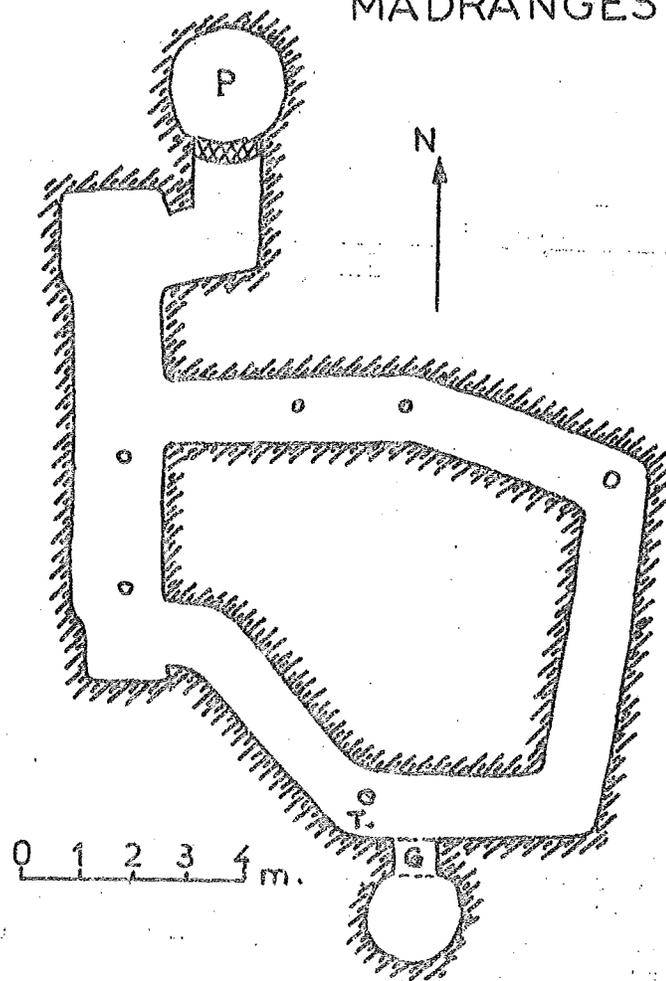
NAVES Moussours .



CHAMBOULIVE Chassang



MADRANGES



but de sécurité des personnes et des biens....

"Une datation ? La conclusion la plus communément admise par les spécialistes en la matière, considère les souterrains-refuges de nos régions comme ayant leur origine au Moyen-Age. Quelques-uns, sur le plan national, parfaitement identifiés, remonteraient à l'époque des Grandes Invasions ou à l'invasion des Normands. Les catacombes de Rome et de Naples, nommées à l'origine : caemetaria, hypogea, martyria, et celles des collines égyptiennes des montagnes de la vallée du Nil, sont aussi des souterrains-refuges. Enfin certains auteurs modernes déclarent que, selon les investigations actuelles possibles, utilisant les connaissances apportées par la datation géologique dite du Carbone 14, le plus grand nombre des souterrains archéologiques connus n'a pas été foré avant la première croisade !..."

"Quittons ces visions d'épouvante pour faire connaître qu'un recensement des abris souterrains...etc... Sur le plan départemental, 212 souterrains reconnus à ce jour, ont été visités dans 104 communes sur 289, et 30 cantons que comprend notre Corrèze".

SUD-OUEST, du 27 Novembre 1968. UN INTERESSANT SOUTERRAIN-REFUGE A ECHEBRUNE.

C'est le déplacement d'une dalle grossière qui fit découvrir un souterrain aux Allées, près de Meussac. Il s'agit d'un long couloir se terminant en cul de sac. A gauche, "grande niche où abondait charbon de bois, tessons brûlés, coquilles de moules et une salle, en grande partie naturelle, dont la paroi du fond avait été en partie murée...lors de sa transformation en refuge. A droite du couloir central, dans lequel on pouvait voir plusieurs trous de rainures de fermeture, il y avait au fond, une chatière donnant sur une salle taillée dans le roc possédant une issue fermée par des pierres..... Il s'agit d'un souterrain-refuge qui présente les mêmes caractéristiques et moyens défensifs (sinuosités, trous de fermeture, chatières, plusieurs issues) que tous ceux, plus d'une centaine, déjà connus dans le département. Il nous faut cependant noter la densité et la variété des tessons de poteries recueillis. La plupart peuvent être datés de la fin du Moyen-Age, mais certains à bord plat sont nettement plus anciens. Mais la découverte la plus curieuse est une lame préhistorique retouchée, en silex noir, couverte de dépôt calcaire (ce qui exclut la possibilité d'une introduction récente dans le souterrain"...

Pour l'auteur, ce souterrain a dû être aménagé dès la fin de la préhistoire.

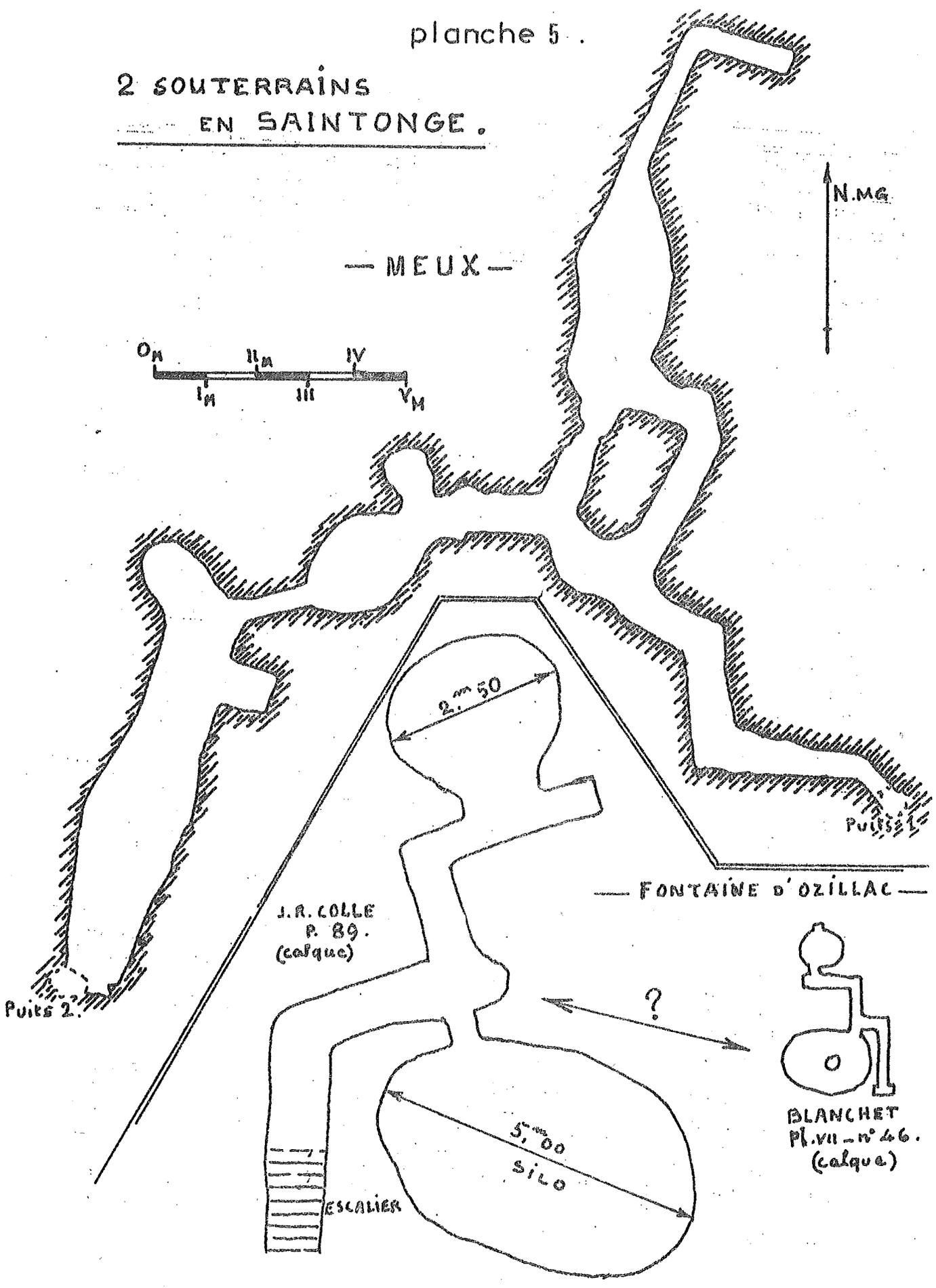
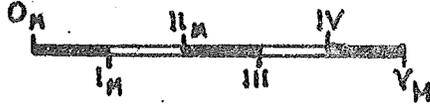
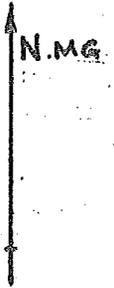
BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE ROCHEFORT. 2° série, t.2, n°3, 1968. LES SOUTERRAINS-REFUGES EN SAINTONGE.

..."On peut dire que le souterrain-refuge est une spécialité de la Saintonge : je ne pense pas qu'aucune région de France en possède une telle quantité. Cela tient à son sol calcaire à la fois solide et relativement facile à creuser, à l'ancienneté de son peuplement et aux époques d'insécurité qu'elle a vécues. Je

planche 5 .

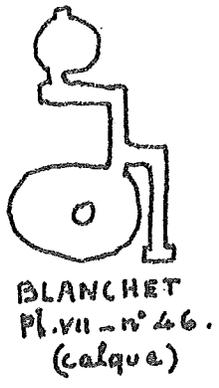
2 SOUTERRAINS
EN SAINTONGE .

— MEUX —



J.R. COLLE
P. 89.
(calque)

— FONTAINE D' OZILLAC —



ESCALIER

5.00
SILO

BLANCHET
Pl. VII - n° 46.
(calque)

ne reprendrai ni les classifications ni les discussions sur leur date, auxquelles il n'y a rien à ajouter; mais je vais tenter d'en refaire le catalogue..."

Suit une liste de près de 150 citations dont 35 seulement ont droit à une référence. BLANCHET en cite 55, 2 ou 3 semblent inconnus de l'auteur qui est très influencé par ESCHASSERIAUX. Pour ce dernier, les silos sont des pièges-trappes (voir BLANCHET, p.262).

Pour le souterrain de FONTAINE D'OZILLAC il peut être bon de comparer le plan donné par l'auteur avec celui de BLANCHET, pl.VII, n° 46 (planche 5)

La commune de MEUX n'a droit qu'à ce seul commentaire : "plusieurs souterrains". Le Groupement Spéléologique de la Charente a fait dresser le plan de l'un d'entre eux (planche 5), mais ses inventeurs ne sont pas partisans du refuge à tout prix.

GRUPE D'ARCHEOLOGIE ANTIQUE DU TOURING CLUB DE FRANCE. Guide Répertoire : Charente - Charente Maritime, Janvier 1969.

Charente :

- p. 15. CHILLAC (canton de Brossac) : "On croit reconnaître un tumulus dans une motte en forme oblongue, située entre Berneuil et Chillac, haute de 15 mètres, large de 30 m, longue de 60 m; souterrain long de 10 m".
- p. 18. LUXE (canton de Mansle) : "souterrain en haut du bourg sur la route de Luxé à Villesoubis, au lieu-dit Les Vignauds".

Charente-Maritime :

- p. 30. CLOTTE (LA) (Canton de Montguyon) : "Habitations troglodytiques; souterrain au lieu-dit : Le Château.
- p. 31. DOUHET (LE) (Canton de Saintes-Nord) : "Restes de l'aqueduc romain qui alimentait Saintes; souterrain au voisinage du Douhet.
- p. 31. MORTAGNE-SUR-GIRONDE (canton de Cozes) :
Ermitage troglodytique en bordure de la 245 E 2, à 200 m de la route, série de cellules et une chapelle dont les parties basses seraient du V° siècle.
- p. 33. SAINT ROMAIN DE BENET (canton de Saujon) : souterrains.

OLONA, tome XIV, n° 48, page 31 : L'ARCHEOLOGIE DES SOUTERRAINS.

Compte rendu de la journée de Chinon de 1968, avec énumération des termes qui ont été proposés et leur définition. "En conclusion l'accord semble donc se faire sur des termes neutres, descriptifs, n'impliquant pas d'hypothèse sur leur utilisation".

LIMOUSIN MAGAZINE, Juin 1969, n° 96, p. IX-X.

Annnonce du Symposium de Limoges. On peut y lire :

"En archéologie chthonienne, il faut rejeter les idées absolues et user de beaucoup d'éclectisme, tous les systèmes souterrains existent... A vouloir poursuivre le secret des hypogées en Europe, le C.I.R.A. a relevé des phénomènes incontestés qui

forment l'unité saillante de ses recherches. Ses premiers pas, résultant des divers apports de ses membres, devaient conduire à de plus complètes notions sur la diversité des ouvrages souterrains : en effet, plusieurs d'entre eux apparemment analogues se révèlent toutefois assez différents pour que l'interprétation de l'un ne garantisse pas celle de l'autre".

NOUVELLE REPUBLIQUE du 30 Mars 1969. Découverte dans une falunière de CHANNAY-SUR-LATHAN. Le journaliste écrit :

"Quelle était la destination de cette galerie à ramifications ? les archéologues de la S.A.T. vont pouvoir en discuter à coeur joie. Fut-ce un souterrain-refuge, une chapelle souterraine, une simple cave ? A cause de la nécropole toute proche, l'on pourrait penser à une chapelle souterraine. Mais cette hypothèse fort séduisante et peut-être la plus facile ne ralliera certainement pas tous les suffrages. L'unanimité ne se fera pas davantage sur la datation selon que l'on associera la nécropole à la galerie ou qu'on l'ignorera. Si les sarcophages sont contemporains du souterrain, l'on remontera assez loin dans le temps, s'ils ne le sont pas, on rajeunira la découverte".

REPUBLIQUE DU CENTRE du 24-4-1969. Réfection de l'église de CONTRAT. Supprimée comme paroisse après la Révolution, servant de grange à la fin du XIX^e siècle, ce n'était plus qu'une ruine prise en location par la Section Française du C.I.R.A.; depuis 1962. A l'automne 1968 le bâtiment est mis hors d'eau et clos. Une exposition de croix forgées y est installée permettant de suivre l'évolution des fleurons, au gré de la politique, de l'an 3 à la fin du XIX^e siècle.

LES AMIS DU VIEUX CHINON, tome VII, n^o 3, année 1969, pages 267-269.

Découverte de deux souterrains aménagés à MARCAY. (planche 6)

LA MORINIERE. A noter qu'il y avait des traces de charbon sur le sol et de poterie brûlée en B; une salle qui ne pouvait être atteinte que par deux goulots, l'un dans la roche, l'autre maçonné, salle comportant deux niveaux, l'un de 0,20 m plus élevé que l'autre.

LA MAISON BLANCHE.

Une fissure dans la roche (3 à 10 cm de largeur) a certainement conditionné l'orientation des couloirs et murs des salles.

"Rappelons-nous par ailleurs que Marcay faisait partie du Poitou jusqu'à la Révolution et que cette paroisse se trouvait exactement sur la limite du pays de "franc salé" (Poitou) et de gabelle (Touraine). La contrebande de sel devait être active en ce secteur et ces souterrains médiévaux ont pu servir dans bien des occasions de cachettes à des faux saulniers..."

COMMUNICATIONS

MEUSNES, dans le Loir-et-Cher, se dit la capitale de la pierre à fusil. L'extraction et la taille se sont faites jusqu'à l'entre-deux guerres. Un plan du XVIII^e siècle fait connaître le procédé de recherche des rognons de silex. C'est par un puits à étages que les caillouteux remontaient les matériaux en se les passant de mains en mains (planche 6). Ces puits et galeries doivent abonder dans les communes avoisinantes puisque, à la fin du Premier Empire, on pouvait compter : 93 caillouteux à Meusnes, 35 à Lye, 21 à Couffy, 8 à Châtillon-sur-Cher, etc... C'est par millions que les pierres étaient expédiées en Afrique avant 1940. A l'heure actuelle les amateurs de tir au fusil-à-pierre se les procurent en Angleterre.

MEREVILLE - refuge Hugo. (planche 6)

Dans cette région, il est fréquent de rencontrer, sous le banc de grès stampien toujours en place, des cavités naturelles plus ou moins vastes. C'est l'effondrement de ce banc qui a donné naissance aux rochers d'Etampes, de Fontainebleau, de Malesherbes etc...

Sous une cave du bourg de MEREVILLE, en Essonne, une cavité lenticulaire a été aménagée en cache ou refuge. Un mur circulaire et un pilier renforcent le plafond et arrêtent les glissements de sable. La hauteur de la salle est de 1,65 m alors que sur le pourtour, le vide s'amenuise considérablement. L'accès se fait par une trappe (T) aménagée au centre de la cave supérieure, et, un puits de 0,65 de diamètre, permet d'assurer la ventilation, d'une part, de rester en contact avec l'extérieur, d'autre part. Entre salle et puits, existent une galerie de 0,50 m de hauteur et une cellule de 0,60 m en son centre. Ce refuge a certainement été occupé, mais rien ne permet de savoir par qui, ni à quelle époque. Il le fut vraisemblablement dans les deux derniers siècles.

MEREVILLE - Souterrain des Larrys.

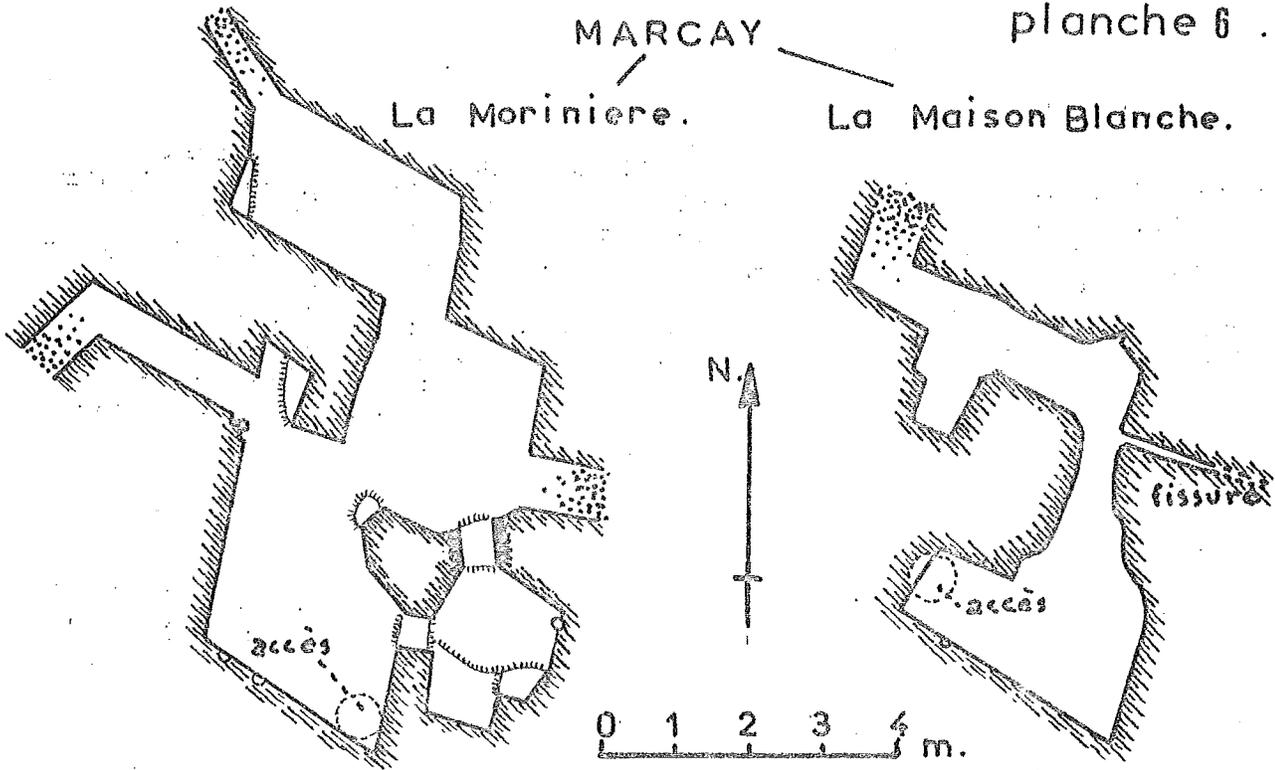
C'est en partie dans une mauvaise roche calcaire et en partie dans le sable éolien que furent creusées les galeries du souterrain des Larrys. Les galeries sont plus larges dans le calcaire que dans le stampien. Il n'y a pas de salles à proprement parler, mais quelques élargissements de galeries. La hauteur ne dépasse jamais 1,60 m, elle est fréquemment de 0,90 m. La coupe des galeries creusées dans le sable donne une poire renversée. La superficie couverte donne un tronc de cône de 62 m de base, 42 m dans sa partie supérieure, pour une hauteur de 70 m. La longueur totale des galeries est de 675 mètres. Le sable s'exploite à ciel ouvert, le calcaire est de mauvaise qualité, les parois n'ont aucune consistance; rien ne semble justifier un semblable travail, serait-ce l'oeuvre d'un maniaque ou d'un désœuvré ?

MARCAY

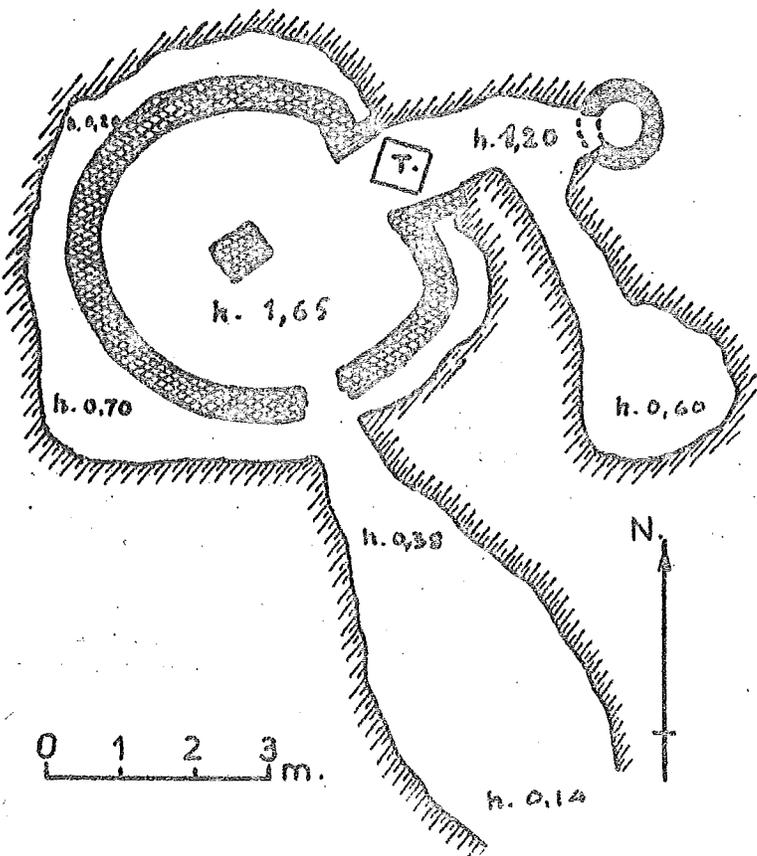
planche 6 .

La Moriniere.

La Maison Blanche.

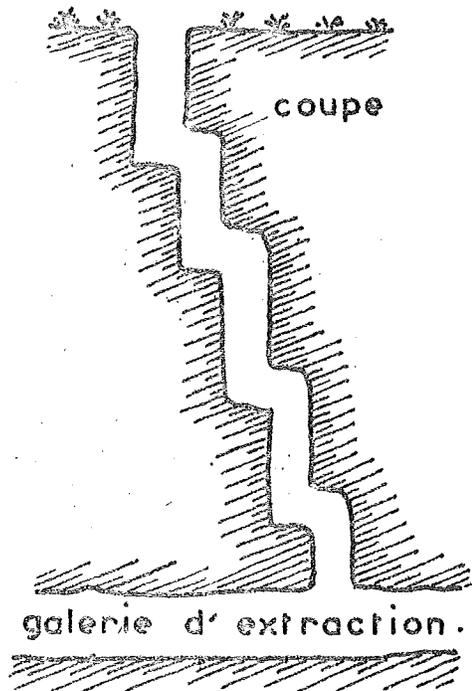


MEREVILLE



MEUSNES

mine à silex pour pierres à fusil (XVIII^e s.)



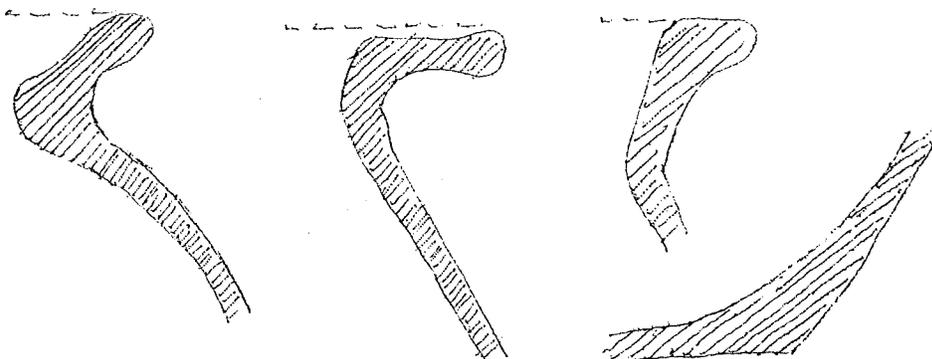
ERCEVILLE, dans le Loiret. Château de Chambaudoïn.

Une longue galerie assez basse (longueur 15 m, hauteur 1,15) maçonnée, conduit de ce qui devait être les cuisines de l'ancien château à une salle rectangulaire surmontée d'une trappe fermée par des dalles, à peu de profondeur, sous la surface du sol. La galerie aboutit à la retombée de voûte de la salle. Serait-on en face d'une glacière, alors qu'il en existe une, de forme classique, sous le pigeonnier voisin ?

SAINT-ESTEPHE (Charente). Château des Andreaux.

C'est en voulant creuser une piscine que trois rangées de fosses furent découvertes. Les fosses, ovoïdes, étaient fermées par des pierres plates. Elles ont fourni des cendres, des ossements (porc, mouton ou chèvre etc..) de la poterie, dispersés parfois sur le pourtour,

(un fragment porte un décor à la molette); il faut ajouter un éclat et un rabot (?) préhistorique, une ammonite (Gastéropode); une fosse, plus petite que les autres, contenait un oiseau indéterminé, un lézard et un écureuil.



Ce sont des fosses à offrandes de la fin du Moyen-Age (XIV^e s.) qui nécessiteraient une fouille très attentive; le tout est de savoir si l'on cherche à étudier l'homme ou si l'on ne cherche qu'à garnir une vitrine de collectionneur.

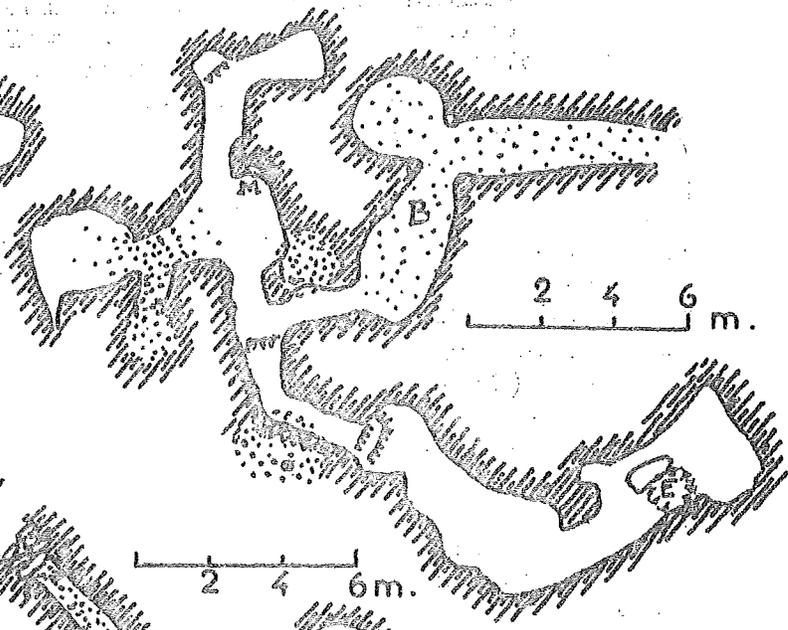
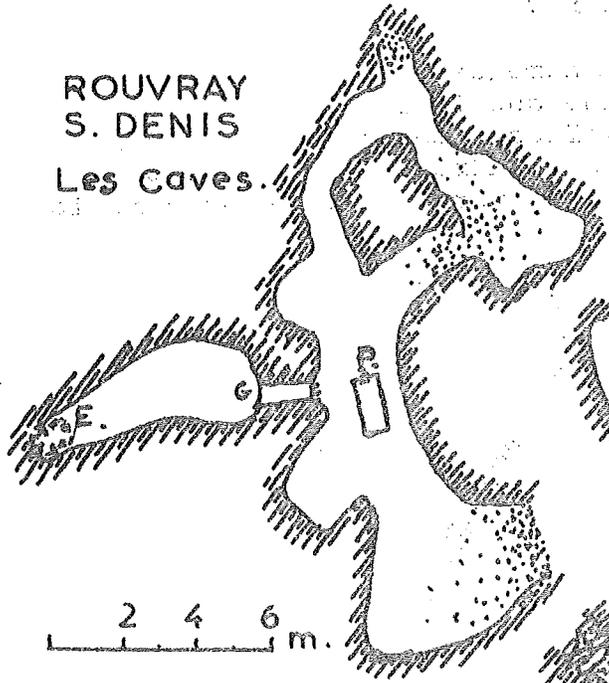
AGEL (Hérault); lieu-dit Peyremale.

Les engins mécaniques des Ponts-et-Chaussées, travaillant dans une gravière, firent découvrir une galerie à peu près rectiligne de 24,50 de longueur. La pente est de 40 %. Largeur 1,50 m. Le fond est bouché par l'érosion due aux pluies, mais, à la découverte, il parut aux visiteurs qu'il devait exister une salle ou galerie latérale. Trois petites niches se voient près de l'entrée.

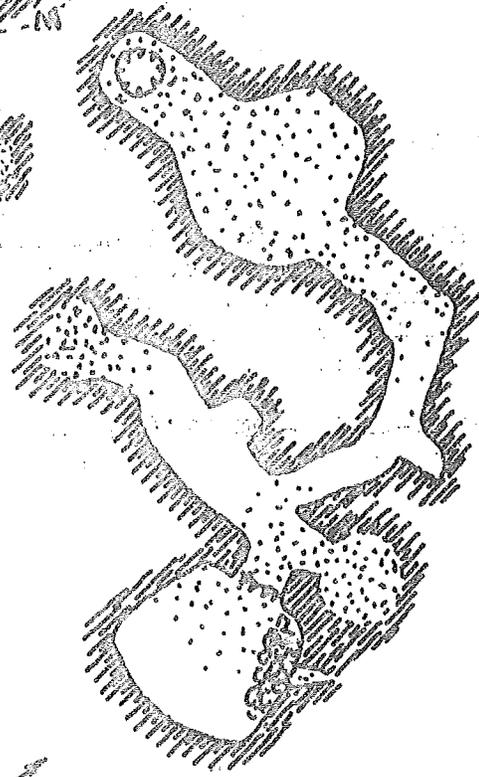
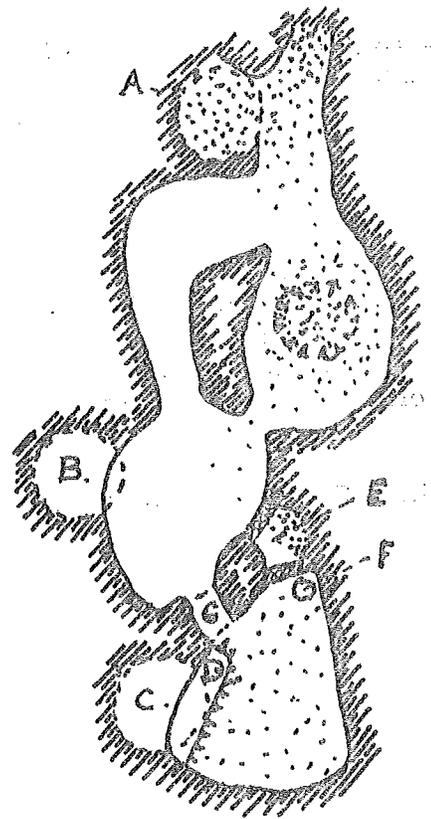
ROUVRAY-SAINT-DENIS (Eure-et-Loir); lieu-dit : Les Caves (planche 7) (voir à son sujet, Bulletin n^o 1, page 27).

ROUVRAY
S. DENIS
Les Caves.

ORGERES EN BEAUCE



NEUVY EN
DUNOIS
Gourville



ASCHERES LE MARCHE
Beaumont.

GUIGNEVILLE
Moigneville.

E Entrée 1968.

G Goulot de 1,70 m de longueur, situé au ras du sol côté ouest.

P Trappe rectangulaire ou puits vertical de remontée, fermé à 1,10 m du plafond.

ORGERES-EN-BEAUCE (Eure-et-Loir) (planche 7). A l'emplacement de l'ancienne église.

E Entrée actuelle (effondrement).

B Boue industrielle (moderne).

M Petite mangeoire taillée dans la paroi.

Ce souterrain a été l'objet de multiples transformations et le remplissage de la galerie B n'est que sa dernière mésaventure. Des puits d'offrandes ou de remontée devaient exister, comme on en constate à Terminiers, Tillay-le-Peneux (Soignolles, Tanon), Trinay etc...

NEUVY-EN-DUNOIS (Eure-et-Loir) (planche 7)

Ferme de Gourville.

C'est en creusant une cuve pour son silo à grain, que le fermier éventra la galerie et la salle NE d'un souterrain.

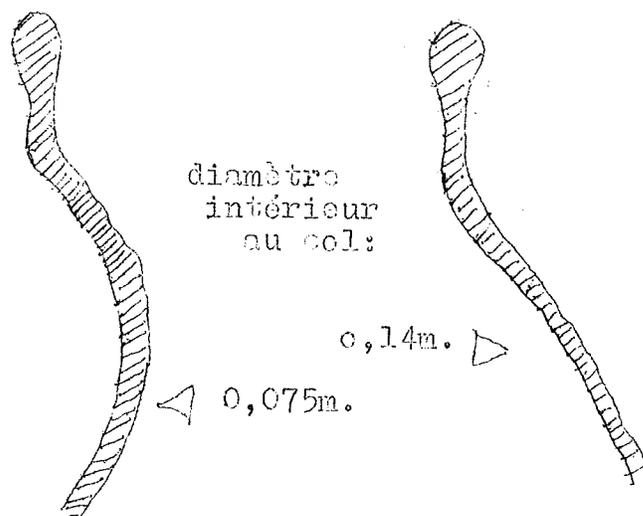
A l'intérieur il est facile de reconnaître l'entrée primitive ascendante (E) avec son plafond de grosses dalles, une partie Sud endommagée par deux éboulements.

Le creusement (difficile car fait dans un banc de

calcaire dur stratifié) avait laissé subsister une barre rocheuse P, faisant pont sur le côté d'une galerie. Si des ossements de bovins (bassins) et fragments d'animaux divers se trouvaient au long de la paroi S-SE, et une mandibule de chien en N, c'est en W que se trouvait le principal dépôt.

Le sol avait été relevé par des pierres; 3 fragments de col de deux poteries beiges, noircies au feu, étaient surmontés d'un semis de côtes et de vertèbres alors qu'un sacrum était placé, au même niveau, sous la barre formant pont, le tout était recouvert de pierres avec, au-dessus, un tête du même animal : un cheval d'assez petite taille. Il sera fait état de cette découverte et de ses rapprochements dans les Actes du Symposium de Limoges.

Les poteries peuvent être apparentées avec celles provenant



des glissements de tombes (vraisemblablement du XIV^e s.) dans le souterrain qui existe sous l'église de Jenonville, distant de 30 kilomètres.

ASCHERES-LE-MARCHE (Loiret), lieu-dit : Beaumont (planche 7).
Le Bulletin n° 1, page 26, annonçait cette découverte et que des fouilles s'imposaient.

- A est une fosse à offrandes dont le contenu est tombé à l'intérieur du souterrain. Il n'a donné que des ossements (oiseau, lapin, agneau).
- B fosse plus intéressante, car contenant avec des ossements (porcs, oiseau) des poteries qui pourraient être de l'extrême fin du XIII^e ou du début du XIV^e s.; il faut noter : un fond de pot taillé en palet-disque (diamètre: 0,071 m), du charbon, des cendres etc...
- C fosse qui contenait peu de mobilier, mais de la cendre en abondance (0,90 m d'épaisseur); les poteries sont à peu près contemporaines de celles de la fosse B.
- D est une banquette, au long de laquelle débouchait le goulot G (au ras du sol à ses deux extrémités), permettant de communiquer avec le reste du souterrain.
- E est un passage, muré à ses deux extrémités, passage étroit qui dû être condamné après le creusement de la salle finale, pour ne laisser que le goulot.
- F est un conduit légèrement oblique.

GUIGNEVILLE (Loiret), proche du hameau de Moigneville (planche 7)
Un effondrement fit découvrir le souterrain. Des pierres entassées dans la salle sud bouchaient un renforcement qui ne semble pas entièrement artificiel. Les sondages en divers lieux, n'ont donné qu'un mobilier minime et ils n'autorisent aucune supposition raisonnable.

DIVERS

Le bulletin : COMTE DE JETTE, 6^e année, n° I, Juillet 1968 - Février 1969, contient une étude intéressante sur la CERAMIQUE MEDIEVALE DE L'ABBAYE DE DIELEGEM. De nombreux types de céramique locale associés à des grès d'importation donnent à cette étude un intérêt particulier.

Le paléomagnétisme, grâce à la découverte des fours de potiers d'où proviennent leur mobilier, vient de permettre la datation de :

- un puits tangent à un souterrain de Terminiers, en Eure-et-Loir;
- une fosse à offrandes, sur Ruan, dans le Loiret (lieu-dit : Tenezy);
- un foyer, à Lumeau (lieu-dit: Domainville), Eure-et-Loir.

Le puits funéraire de Tavers (Loiret) (voir: Actes du Symposium de Cordes, p. 33-34), est des environs de 900. Il en serait de même des puits de Beaugency (v. Feuille de Liaison, n° 13, sept. 1968, p. 119).

Dans son étude sur "LES Puits DE CARVIN" (Mémoires de la Commission Départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais, Arras 1965), M. Henri COUVREUR n'a pas cité la découverte, dans un des puits, d'une pierre ovoïde de 0,056 m de longueur pour 0,037 dans sa plus grande largeur. Elle était recouverte de teinture rouge lors de son dépôt. En 1965, la doctrine officielle, combattue par M. COUVREUR, comme par Chthonia, qualifiait les puits et les fosses à offrandes, démunis d'ossements humains, de dépotoirs.

RECTIFICATIFS

- Feuille de Liaison, n° 12, Février 1968, page 92.
Le plan de Neuville-sur-Touques demande des corrections.
La galerie circulaire ouest, est en réalité une salle avec pilier central.
Les sept niches de la salle sud-ouest ne sont pas proportionnées.
Mais il sera reparlé longuement, plus tard, de Neuville-sur-Touques.
- Bulletin n° I, Février 1969, page 27.
Aschères-le-Marché. Il convient de supprimer "c'est peut-être à cette occasion que les deux sabots avant furent enlevés; le fer avant gauche fut remis à peu près en place", il faudrait dire: "le fer avant gauche n'était pas tout à fait en place".
Le cheval a pu être reconstitué en entier et seul le fer avant droit est manquant.
- Dans le même bulletin, page 26 :
Le plan d'Aschères-Beaumont doit être remplacé par le plan de ce présent bulletin.

FELICITATIONS

Il serait injuste de ne pas féliciter M. COUVREUR qui a fait remettre pour étude exhaustive toutes ses poteries carolingiennes aux jeunes chercheurs du Musée des Arts et Traditions Populaires et de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.

Félicitations, de même, au Maire et aux anciens de Cortrat qui ont réussi le sauvetage de leur vieille église en péril.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the integrity of the financial system and for the ability to detect and prevent fraud.

2. The second part of the document outlines the specific requirements for record-keeping, including the need for clear, legible entries and the requirement to retain records for a minimum of seven years. It also discusses the importance of regular audits and the role of internal controls in ensuring the accuracy of the records.

3. The third part of the document provides a detailed description of the record-keeping system, including the types of records that must be maintained and the methods used to collect, store, and retrieve the data. It also discusses the importance of data security and the need to protect sensitive information.

4. The fourth part of the document discusses the role of the record-keeping system in the overall financial management process. It emphasizes that accurate records are essential for the preparation of financial statements and for the identification of trends and opportunities for improvement.

5. The fifth part of the document provides a summary of the key points discussed in the document and offers recommendations for the implementation of the record-keeping system. It emphasizes that the system should be designed to be user-friendly and to provide a clear and concise overview of the financial data.

6. The sixth part of the document discusses the importance of ongoing training and education for the staff responsible for maintaining the record-keeping system. It emphasizes that the system should be regularly updated and that staff should be kept abreast of the latest developments in record-keeping technology.

7. The seventh part of the document provides a detailed description of the record-keeping system, including the types of records that must be maintained and the methods used to collect, store, and retrieve the data. It also discusses the importance of data security and the need to protect sensitive information.

8. The eighth part of the document discusses the role of the record-keeping system in the overall financial management process. It emphasizes that accurate records are essential for the preparation of financial statements and for the identification of trends and opportunities for improvement.

INFORMATIONS

Sont parusLES ACTES DU IV^e SYMPOSIUM, CORDES 1967

82 pages, 4 planches photos, 36 figures.

Ce fascicule contient les articles suivants :

Compte rendu du Symposium

Présentation du Symposium par M. l'Abbé NOLLENT

Le site du Castellans à Vielmur, près de Castres (Tarn), par
Jean BORDENAVE

Sur quelques recherches à Ourches et à la Baume Cornillane
(Drôme), par G. BUIS

Quelques édifices souterrains du Poitou, par Emmanuel CHAMBORD,
Claude et Jacqueline LORENZ et Pierre PRUD'HOMME

Le puits funéraire de Tavers (Loiret), par L. GAILLARD

Inventaire provisoire des souterrains à usages divers suscep-
tibles d'exister en Comminges : région de Saint-Gaudens,
par L. et L. GARY

Etude de quelques Hypogées de Mataro, par J. ILLA i PARIS, T.
ROCA i CASANOVAS, A. MAS i MENGUAL, M. BARBENA i ANGLADA
et R. LLEONART i CASADEVALL

Présentation des Hypogées du Tarn, par J. LAUTIER

Les sculptures érotiques et "hérétiques" de la cave des Mous-
seaux, à Dénézé-sous-Doué (M.-et-L.), par R. MAUNY

Etude des cavités souterraines artificielles en Haute-Vienne,
par P. et M. SAUMANDE

Le souterrain aménagé de la Courrière (Laurière, Haute-Vienne),
par P. SAUMANDE

Souterrain et fosses de L. Courrière, commune de Laurière (Hau-
te-Vienne), par J. et R. TAILLEUR

Le prix en est de 10 f. (plus 1 franc de port).

Adresser les commandes à Section française du C.I.R.A.,
11 rue Guy de la Brosse (C.C.P. Paris 19 683 28 ou chèque
bancaire).

